

Compte-rendu de la Consultation Citoyenne

01 avril 2023 – Aulichamps

- **Présents :**

- **Citoyens : 19**

- **Intervenants :**

- Mr **FALCONE** – **Échevin** (Patrimoine - Développement durable, environnement, agriculture, gestion des déchets, mobilité, propreté publique - Démocratie participative - 3e âge - Citoyenneté et Egalité des chances).
- Mme **CROMMELYNCK** – **Échevine** (Enseignement - Village des Benjamins et Petite enfance – Culture– Bibliothèques).
- Mme **QUARANTA** – **Présidente du CPAS et de la Régie des Quartiers de Grâce-Hollogne** (Affaires Sociales – Emploi et Maison de l’Emploi).
- Mme **PIRMOLIN** – **Présidente du Conseil communal.**
- Mme **HENDRICKX** – **Conseillère communale et Présidente du Conseil d’Administration de la Société de Logement de Grâce-Hollogne.**
- Mme **BAILLIEN** - **Éducatrice spécialisée – Service communal ECPC.**

- **Excusés :**

- Mr **CIMINO** – **Échevin** (Cohésion sociale – Relations avec les quartiers et associations – Jeunesse – Sports – Centre de vacances – Bien-être animal).
- Mr **GIELEN** – **Échevin** (Population/Etat civil/Sépultures – Voiries - Parcs et plantations).
- Mr **Gagliardi** - **1er Inspecteur de police - Service Proximité.**
- Mme **PLUMACKER** – **Éducatrice spécialisée – Service communal ECPC.**

INTRODUCTION

- **1. Première partie :**

- Brève présentation et contexte de notre rencontre
- Bilan 2022 (synthèse du suivi des demandes)
- Nouveaux thèmes et échanges

- **2. Deuxième partie :**

- Groupes de travail sur les thèmes récurrents (si possible)
- Continuité possible

Service ECPC

Égalité des Chances – Participation Citoyenne:

Rue de l'Hôtel Communal, 28

Créé en octobre 2019.

Les agents communaux:

PLUMACKER Géraldine ;

BAILLIEN Jessica ;

Éducatrices Spécialisées.



- Présentation du service communal ECPC (Égalité des chances - Participation Citoyenne) et des intervenants présents.
- Toutes les informations concernant ce service communal et tous les autres se trouvent sur le site internet de la commune (<https://www.grace-hollogne.be/>) - Page Facebook officielle : « Commune de GrâceHollogne_Officiel ».

Bilan 2022

Synthèse des sujets proposés par les citoyens Consultation Citoyenne d'Aulichamps (19/02/22)

1. MOBILITÉ
2. PROPRETÉ
3. ESPACES VERTS – PLAINES DE JEUX
4. CONVIVIALITÉ – COMITÉ DE QUARTIER
5. SECURITÉ (POLICE)



1. Mobilité :

Bilan 2022

1. MOBILITÉ

- ❖ Réunion spécifique “Mobilité Générale” le 19 novembre 2022
- ❖ Retours dans le compte-rendu du 19/02/22

➤ Thème récurrent
➤ Groupe de travail possible
➤ **Budget participatif**



Compte-rendu de la Consultation Citoyenne

19 février 2022 – Aulichamps

- Présents :
- Citoyens : 4
- Intervenants :
- M. FALCONE – Échevin (Patrimoine - Développement durable, environnement, agriculture gestion des déchets, mobilité, propreté publique - Démocratie participative - 3e âge Citoyenneté et Égalité des chances).
 - Mme BELINDONE – Échevine (Finances – Cultes – Urbanisme – Logement – Aménagement du territoire).
 - Mme QUARANTA – Présidente du Centre Public de l'Action Sociale (Affaires sociales Emploi et Maison de l'Emploi – Régie des Quartiers).
 - Mme PIMMOLIN – Présidente du Conseil communal.
 - Mme HENDRICKX – Présidente du Conseil d'Administration de la Société de Logement d'Grâce-Hollogne.
 - Mme PILMACKER – Éducatrice spécialisée – Service communal ECPC.
 - Mme BAILLIEN – Éducatrice spécialisée – Service communal ECPC.
- Excusés :
- Mme CROMMELYNCK – Échevine (Enseignement - Village des Benjamins et Petite enfance - Culture - Bibliothèques).
 - M. CIMINO – Échevin (Coopération sociale – Relations avec les quartiers et associations Jeunesse – Sports – Centre de vacances – Bien-être animal).
 - M. GILLEN – Échevin (Population/État civil/Sépultures – Voiries – Parc et plantations).
 - M. BOONIN – 1er inspecteur de police – Service Proximité.
 - M. GAGLIARDI – 2er inspecteur de police – Service Proximité.

Thèmes abordés lors de l'inscription :



CONTINUITÉ CONSULTATION CITOYENNE 2022

Séance d'information - Mobilité générale

19 novembre 2022

- Présents :
- Citoyens : 38
- Intervenants :
- Mme GAVIN – Conseillère en Mobilité
 - M. ZOZZADANA – Responsable Voirie
 - M. ELSSE – 10th Police Grâce-Hollogne/Jeunes
 - Mme BAILLIEN – Éducatrice spécialisée – Service communal ECPC.
- Excusés :
- Mme PILMACKER – Éducatrice spécialisée – Service communal ECPC.

1. INTRODUCTION

La réunion a été mise en place à la demande des citoyens, dans la continuité des consultations citoyennes, dont les premières éditions se sont déroulées de février à juin 2022 avec comme objectifs de dynamiser la démocratie participative et d'instaurer une communication avec et vers les citoyens. Les habitants de 9 quartiers ont été consultés et parmi eux 8 thèmes prédominants ressortis dans chaque quartier, la Mobilité occupait la première place.

Une synthèse des sujets généraux, repris dans ce thème, a été présentée dans le but d'apporter certains éléments de réponses et/ou des pistes de solution.

Une précision importante est apportée : la Mobilité est un thème très vaste, qui ne dépend pas uniquement des autorités communales et qui s'étend au-delà du territoire de Grâce-Hollogne. Chaque décision doit être réfléchi et il en découle, à chaque fois, des conséquences positives et négatives.



- Le service ECPC rappelle qu'une réunion spécifique « Mobilité Générale » s'est déroulée le 19 novembre 2022 et que plusieurs questions soulevées ont trouvé réponses dans le compte-rendu de la Consultation Citoyenne du 19 février 2022 (documents disponibles sur le site internet de la Commune : <https://www.grace-hollogne.be/ma-commune/service-communaux/citoyennete-egalite-des-chances/comptes-rendus-consultation-citoyenne>).
- Ce thème revient lors de chaque consultation citoyenne. **Le service ECPC propose de former des groupes de travail afin de rassembler des idées et des propositions concrètes des citoyens. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le service.**
- La problématique de la mobilité fait également partie des thèmes possibles pour le **budget participatif** (promotion ci-annexée – [ANNEXE 1](#)).

2. Propreté :

Bilan 2022

2. PROPRETÉ

- ❖ **FixMyStreet**
- ❖ **BeWapp** (Ambassadeur propreté – grand nettoyage de printemps)
- ❖ +/- 140 poubelles publiques (souvent utilisées à de mauvaises fins) – tournante chaque jour afin de vider les poubelles – caméras installées à des endroits – nouvelle balayeuse, ajout de bulles à vêtements et bulles à verres enterrées, ...
- ❖ Plusieurs services et acteurs y travaillent (agents constatateurs service communal de l'Environnement, services de Police).
- ❖ L'adhésion citoyenne est indispensable!

- Thème récurrent
- Groupe de travail possible
- **Budget participatif**

Be WaPP
Ensemble pour une Wallonie plus propre

Envie de poser un acte concret pour vivre dans un environnement agréable et propre ?
Devenez Ambassadeur de la Propreté !

Vous avez envie d'agir pour rendre votre commune plus propre et donc plus agréable ? Rejoignez les 27 000 Ambassadeurs de la Propreté déjà inscrits sur le site de Be WaPP !
Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une partie de la communauté des Ambassadeurs de la Propreté !

Pour devenir Ambassadeur de la Propreté, rien de plus simple : il suffit de vous inscrire sur www.be-wapp.be, seul ou à plusieurs, et de choisir sur une carte les zones que vous entretenez. Vous êtes libre de choisir l'endroit que vous souhaitez nettoyer et la distance entre votre rue, votre quartier ou votre lieu de promenade préféré.

Quelques jours après votre inscription, vous recevrez gratuitement le matériel pour passer des gants et un gilet fluo pour votre sécurité, un brossard vous donnera la légitimité nécessaire, bien sûr, une pince et des sacs en plastique (des sacs bleus pour les déchets de type sacs blancs pour tous les autres déchets).

Vous organisez ensuite vos sorties quand vous le souhaitez. En allant promener votre chien baladant en famille ou entre amis, en faisant votre jogging matinal... Il n'y a aucune obligation de temps à consacrer, ni en nombre de sorties.

Be WaPP vous demande simplement de lui transmettre le nombre de sacs que vous utilisez lors de chaque ramassage.

La commune est automatiquement informée de votre inscription. Elle pourra ainsi vous aider de concevoir d'un endroit où déposer vos sacs et se charger de l'évacuation de votre récolte.

Par son action, l'Ambassadeur pose un acte concret, montre l'exemple et prouve qu'il, chacun d'entre nous de respecter l'espace dans lequel nous vivons !

MERCI à tous !

FixMyStreet - Wallonie
Grâce Hologne
AIDEZ VOTRE COMMUNE À RÉGLER LES PROBLÈMES D'INCIVILITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC !

1. TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
2. SIGNALEZ UN PROBLÈME en prenant une photo et en ajoutant la géolocalisation.
3. Votre questionnaire contextualise la photo et le texte.
4. SUIVEZ L'ÉVOLUTION VIA L'APP et recevez une notification une fois le problème résolu.

Plus d'informations :
Service Participations Citoyennes
Tél : 04625 59 25 E-mail : participations@grace-hologne.be
www.grace-hologne.be

- Un bilan a été établi concernant l'application FixMyStreet, qui peut être téléchargée par tous les citoyens. Elle permet de signaler les déchets clandestins via son smartphone et ils sont ramassés la semaine qui suit.
Pour ceux qui n'utilisent pas de Smartphone, une adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone fixe sont mis en place afin de signaler les dépôts : **fixmystreet@grace-hologne.be** - **04/224.53.81**.
- **BeWaPP** : en dehors des périodes du « Grand nettoyage de printemps », l'ASBL permet également aux citoyens de devenir « Ambassadeur propreté » au sein de leur quartier. Tout le matériel nécessaire est alors mis à disposition (pinces, gants, sacs ambassadeurs, ...).
- Plusieurs initiatives concernant ce thème important ont été mises en place par les autorités communales (ajout de poubelles publiques, tournante de ramassage chaque jour, caméras installées à des endroits stratégiques, nouvelle balayeuse, deuxième glouton, bulles à vêtements supplémentaires et bulles à verres enterrées, cendriers urbains, poubelles pour déjections canines, ...) et plusieurs services et acteurs y travaillent (agents constatateurs, service communal de l'Environnement, services de Police), mais malgré tous les efforts fournis, l'adhésion citoyenne reste indispensable.
- Ce thème étant également récurrent, **des groupes de travail sont possibles afin d'envisager ensemble des pistes de solution concrètes**. Le **budget participatif** reprend également ce thème dans les possibilités de proposition de projets. **Les citoyens intéressés peuvent contacter le service ECPC**.

3. Espaces verts – Plaines de jeux :

Bilan 2022

3. ESPACES VERTS— PLAINES DE JEUX

- ❖ Installation de « Boîtes à livres »
- ❖ Point sur l'installation des plaines de jeux :
 - Flot ok
 - Site sportif du Corbeau ok
 - Site sportif des XVIII Bonniers ok
 - En cours : ParcForsvache (avril 2023), Bierset (juin 2023), Horia Hozémont (septembre 2023),
- ❖ Demandes 2022 et 2023 :
 - Bancs, arbres, jeux pour enfants et espaces de convivialité, ...



BUDGET PARTICIPATIF 2023
2^e EDITION

Thématiques possibles

- L'amélioration des espaces publics et du cadre de vie
- La propreté publique
- La mobilité
- Le développement durable
- La sécurité
- Les loisirs (Culture, sports, etc.)
- Les liens entre les citoyens et citoyennes dans les quartiers ou la communauté locale.

Qui peut participer ?

- Les groupes de citoyens
- Les conseils consultatifs
- Les conseils de quartier
- Les AOS
- Les associations de fait.

Séances d'information
Besoin d'un coup de pouce, d'une information, de partager des idées, ... ?

Venez nous rencontrer à l'une de ces 3 dates :

- Le 12 avril 2023 à 18h - Mairie communale de Bierset, Av. de la Gare 207
- Le 19 avril 2023 à 19h - Section de l'Adhérent Royal Paul Brassier, rue Vitoir 22 à Grâce-Hollogne
- Le 20 avril 2023 à 18h - Boutique de Complément santé Marie-Hélène Walzelat, rue Adrien Maréchal 80

APPEL À PROJETS

Vous avez des idées de projets pour améliorer le cadre de vie dans votre quartier, sur la commune ?

Participez au Budget Participatif et soumettez votre projet entre le 1^{ER} MAI ET LE 31 AOÛT 2023 !!!

Comment participer ?

Pour participer, vous devez :

- Remettre un dossier de candidature complet (formulaire + règlement)
- sur le site www.grace-hollogne.be
- auprès du service communal Egalité des Chances/Participation Citoyenne (ECPC):
geraldine.plumacker@grace-hollogne.be
jesica.baillien@grace-hollogne.be
04/225.59.26 - 0474/77.61.45 - 0484/36.27.14

Comment vous le procurer :

ECPC
Egalité des Chances - Participation Citoyenne

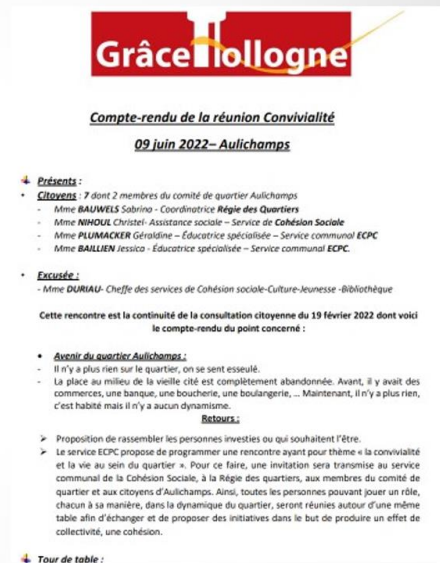
- Le service ECPC précise que les demandes de 2022 et de 2023 concernant l'installation de bancs, d'arbres, de jeux pour enfants et d'espaces de convivialité, entrent dans le cadre des budgets participatifs 2023 (promotion ci-annexée).
- Les citoyens intéressés peuvent se rendre à l'une des séances d'information programmées dans le courant du mois d'avril 2023.
- La demande pour l'installation d'une boîte à livres au sein du quartier va être analysée et les personnes concernées seront sollicitées dans ce sens.

4. Convivialité – Comité de quartier :

Bilan 2022

4. CONVIVIALITÉ – COMITÉ DE QUARTIER

- ❖ Réunion spécifique “Convivialité Aulichamps” le 09 juin 2022
- ❖ Comité de quartier d’Aulichamps (suivi et accompagnement Cohésion Sociale et Régie des Quartiers).
- ❖ Possibilité de fixer une nouvelle date de rencontre



- Le service ECPC rappelle qu’une réunion spécifique s’est déroulée le 9 juin 2022, en partenariat avec le Comité de quartier d’Aulichamps, le service de Cohésion Sociale et la Régie des Quartiers, en réponse à la demande de plus de convivialité au sein du quartier. Plusieurs propositions concrètes avaient été amenées (compte-rendu : <https://www.grace-hollogne.be/ma-commune/service-communaux/citoyennete-egalite-des-chances/compte-rendu-continue-convivialite-9-juin-2022.pdf>).
- Le Comité de quartier ayant du mal à trouver des volontaires et à se relancer après la période « Covid », une nouvelle rencontre va être programmée avec les mêmes partenaires. Une invitation sera transmise aux riverains d’Aulichamps.

5. Sécurité :

Bilan 2022

5. SECURITÉ (POLICE)

- ❖ Contacts et échanges avec les agents de quartier.
- ❖ Ils sont conscients des problèmes et essayent de les gérer et d'y remédier au mieux en fonction des moyens à leur disposition.

 Police Locale
Grâce-Hollogne / Awans

Vos inspecteurs de quartier
Aulichamps

- Eric BOONEN - 04/230 29 93
- Antonio GAGLIARDI - 04/230 29 92

Zp.phawa.quartier@police.belgium.eu

Site web: <https://www.police.be/5285>

 Grâce-Hollogne

Votre agent constatateur – agent de
police judiciaire de la commune

- Sébastien NOPP - 04/224 53 90
Administration communale –
Service Sanctions Administratives

Sebastien.Nopp@grace-hollogne.be

- Lors des consultations citoyennes en 2022, un constat de sentiment d'insécurité avait été rapporté par un grand nombre de citoyens. Les services de Police, dont notamment les agents de quartier, sont bien conscients de la problématique et mettent tout en œuvre afin de remédier à ces problèmes.
- **Explication d'un 1er Inspecteur de police - Service Proximité (Consultation citoyenne du 11/03/23) :**
 - La répartition des compétences et les tâches supplémentaires des agents de quartier ont évolué, ce qui ne leur permet plus d'être présents dans les quartiers aussi souvent que voulu. Outre les urgences et les appels des citoyens, ils doivent aussi faire face aux demandes du Parquet ainsi qu'aux démarches administratives que cela engendre.
 - Des campagnes de sensibilisation au niveau de la propreté, du stationnement, de la vitesse, ou des déjections canines peuvent être organisées en interne, en fonction du personnel et des moyens disponibles.
 - Ils restent malgré tout disponibles et tiennent compte des demandes.

❖ Nouveaux thèmes :

- Plaines de jeux – Espace de convivialité – Espaces verts :
 - Les citoyens intéressés par la mise en place d'un projet au sein du quartier peuvent s'inscrire aux séances d'information du Budget participatif 2023. Des terrains appartenant à la SLGH peuvent être mis à disposition de la Commune, sous certaines conditions.
 - Un des objectifs des consultations citoyennes est d'aboutir à la mise en place de Conseils Consultatifs.
 - Piscine communale d'Hollogne : les travaux d'architecture et de démolition des installations techniques ont déjà commencé (ouverture envisagée fin de l'année 2023, à confirmer).
 - Piscine extérieure place du Pérou : la décision de fermer cette infrastructure a été influencée par le coût financier énorme que celle-ci représentait comparativement aux faibles possibilités d'ouverture au public, compte tenu du climat de notre pays. Il faut savoir que la plupart des Communes se séparent de leur piscine communale pour en arriver à des piscines inter-communales au vu des coûts financiers engendrés par leur entretien. Malgré cela, les autorités communales de Grâce-Hollogne ont décidé d'en garder une, car elle représente un service rendu au public et aux citoyens.
- Maison des jeunes – Régie des Quartiers :
 - Il n'y a rien de prévu pour les jeunes, ni dans le quartier, ni sur la commune de manière générale. Ils traînent dans les rues et commettent des faits de vandalisme et de dégradation.
 - Avant, il y avait un terrain de basket (dalle en béton SLGH) que les jeunes pouvaient utiliser et la Régie des Quartiers était présente rue des Pruniers et proposait des activités.

Retours des intervenants présents :

- Les Maisons des jeunes représentent beaucoup de moyens humains, logistiques et financiers, leur mise en place demande du temps et de longues procédures.
 - Le service ECPC précise qu'il existe un « Club Ado », proposé par l'ASBL « Bouge Ton Quartier Grâce-Hollogne » située à Hollogne (dans les locaux de l'Athénée Paul Brusson).
 - Les anciens locaux de la Régie des Quartiers n'étaient pas du tout adaptés. Celle-ci a déménagé rue Grande, mais peut toujours intervenir dans le cadre de la convivialité au sein des quartiers et des activités sont prévues.
- SLGH :
 - Les loyers ont augmenté.
 - Pourquoi ne pas investir dans des panneaux photovoltaïques ?
 - Que va devenir la dalle en béton qui servait de terrain de basket et le parking souterrain va-t-il être réhabilité ?
 - Rue des Églantines - Bloc 23 → est-il possible de prévoir un emplacement spécifique fermé pour y entreposer les poubelles, sinon elles restent dehors et elles s'envolent. Avant il était possible de les stocker sur les balcons, mais ceux-ci ont été supprimés. Dans les caves, il y a des problèmes de vol et de dégradation (clés) et l'accès n'est pas facile pour les personnes à mobilité réduite. Il y a également des problèmes récurrents au niveau de la chaudière du bloc, les habitants sont régulièrement sans chauffage.
 - Bloc 25 : Les boîtes aux lettres ont été forcées et des clés ont été volées. Il y a également un problème d'infiltration d'eau qui stagne dans les caves.

Retours des intervenants présents :

- Concernant l'augmentation des loyers, il faut savoir que les calculs sont effectués sur base des revenus des locataires et que les décisions sont prises par la Société Wallonne du Logement.
 - Le placement de panneaux photovoltaïques est actuellement à l'étude.
 - De nouveaux logements vont être construits sur la dalle en béton et le parking souterrain sera réhabilité (présentation complète des plans et des projets lors de la consultation citoyenne du 19/02/2022). Actuellement il y a plus de 2.000 demandes de logement en attente. Bien conscientes qu'une trop grande densité de personnes concentrées dans un espace restreint peut être difficilement acceptable, les autorités régionales pensent sur le long terme et de manière globale, dans l'intérêt du plus grand nombre ; l'urbanisation permettant de concentrer les zones habitables et de laisser l'espace pour les cultures (la nourriture). La manière dont les places de parking vont être gérées n'est pas encore prévue.
 - Toutes les demandes seront relayées aux personnes compétentes au sein de la SLGH, certaines nécessitant une analyse plus approfondie avant la mise en place éventuelle.
 - Pour toutes les demandes concernant des problèmes au sein des logements sociaux, les habitants peuvent contacter le service Technique de la SLGH. Concernant les problèmes de chaudières, des chauffages d'appoint peuvent être mis à disposition des locataires (une demande peut être introduite pour une participation financière sur la facture d'électricité, en fonction des revenus du ménage).
 - CCLP : « Comité consultatif de locataires et de propriétaires ».
 - C'est un groupe d'habitants bénévoles représentant l'ensemble des locataires et propriétaires de la société de logement.
 - Sa mission fondamentale est de défendre les intérêts des locataires et des propriétaires et de relayer leurs préoccupations auprès de la société de logement. Il s'agit d'une mission collective, aucun avis ne peut donc porter sur des cas individuels.
- Insécurité :
 - Grand sentiment d'insécurité ressenti par les riverains : jeunes qui traînent dans les rues, dégradations et vandalisme sur la voie publique et le devant des habitations, voitures en feu, dégâts et vols sur les véhicules, déchets clandestins, nuisances sonores à cause des chiens laissés seuls dans les appartements, ...
 - Il faudrait installer des caméras dans les rues afin que les citoyens se sentent plus en sécurité (dans la cité, rue des Églantines).
 - Les policiers ne sont pas assez présents, on ne voit jamais l'agent de quartier. Lorsqu'on appelle la police pour des faits de vandalisme, ils mettent les sirènes dans le bas de la rue des coqs et le temps qu'ils arrivent, il n'y a plus rien.
 - Quand la police se déplace, il ne se passe rien ; aucune sanction ni suivi.
 - L'agent constatateur n'est pas connu non plus.
 - Pourquoi ne pas nommer des personnes « responsables de la sécurité » au sein des quartiers si les policiers ne sont pas assez nombreux ?

Retours des intervenants présents : (informations complémentaires page 7 – point 5. Sécurité)

- Monsieur Gagliardi, 1er Inspecteur de police, n'ayant pas pu être présent, prendra connaissance du compte-rendu et un retour sera établi avec le service ECPC. Les coordonnées de ce dernier ont également été transmises.
- 5 caméras ont été installées sur la commune pour lutter contre les dépôts clandestins. Celles-ci représentent un coût financier mais également une charge de travail conséquente pour le

visionnage et le suivi. Il faut également savoir qu'elles ne peuvent pas être placées n'importe où (respect de la vie privée et accord du SPW).

- Il y a maintenant deux agents constatateurs qui peuvent directement fouiller dans les dépôts à la recherche de coordonnées afin de poursuivre les personnes qui en sont responsables.
- L'engagement de « Gardiens de la paix », en plus d'engendrer des coûts supplémentaires, risquerait d'amener de la confusion au niveau autorité et lois, vis-à-vis des citoyens. Des périodes de tests ont déjà été effectuées à certains endroits, avec des résultats très peu concluants. Pour les « Surveillants habilités », le problème reste qu'il n'y a pas assez de volontaires. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le service communal de l'Enseignement.

- **Divers :**

- Vitesse excessive : rue des Coqs (avant les travaux) et dans la cité (rue des Églantines).

Retours des intervenants présents :

- Afin de se rendre compte de la vitesse réelle (et non ressentie), pratiquée sur ces morceaux de voirie, un dispositif de comptage à court terme peut être mis en place (sur une période d'une semaine par exemple). Ainsi, toute une série de données pourront être analysées pour pouvoir envisager des solutions concrètes. Après cette 1ère phase de constat, un rapport avec des propositions de mise en place doit être transmis aux services du SPW, pour accord, afin de lancer une éventuelle phase de test. Ce système de comptage a un coût important et un suivi logistique conséquent. Néanmoins, un nouvel outil est mis à disposition, avec Liège Métropole (instance supracommunale) : Telraam ! C'est un système léger d'observation de la circulation. Il permet d'avoir une vision utile, globale et anonyme de la mobilité (+ d'infos sur : telraam.net).
- La commune de Grâce-Hollogne dispose de 10 boîtiers (caméras) installés chez des citoyens pour une durée d'un an et qui réalisent des statistiques.
- Une demande peut être introduite auprès du Cabinet du Bourgmestre afin de placer une rue de la cité en « **Rue réservée aux jeux** », lors de la période des grandes vacances. Pour cela, les citoyens doivent se mettre d'accord sur la rue à baliser et le préciser dans leur demande.
- Rue des Coqs - Retour de la Consultation citoyenne de 2022 :
 - Il y a une fiche action dans le plan de mobilité (p. 39 de la phase 3) relative à cette mise à sens unique mais elle n'est pas encore à l'ordre du jour.
 - De plus, une phase de test ne peut pas être envisagée car la mise à sens unique requiert des aménagements sur la rue Hayi et son carrefour avec la rue Grande, trop conséquents et coûteux pour un essai avec le risque de se solder par une fin de non-recevoir.
 - La mise à sens unique, si elle permet d'éliminer une partie du transit et de faciliter le stationnement, a, à contrario, pour effets :
 - D'augmenter la vitesse des automobilistes ;
 - De reporter la circulation dans d'autres rues ;
 - D'allonger le parcours d'un bon nombre de riverains.
- Chantier en cours rue des Coqs :
 - Réalisation des raccordements particuliers à l'égout, avec remise en état des trottoirs et travaux de voirie.
 - Le chantier devrait être clôturé fin août 2023.
 - ➔ Une demande de prolongation a été reçue pour mi-septembre 2023.
- Vitesse excessive dans la cité :
 - Les informations seront relayées à la Conseillère en mobilité pour suite utile.

Proposition de Continuité

...

✓ **Le Service ECPC** est disponible pour toutes éventuelles demandes en dehors des consultations citoyennes (**rôle de relais**)

→ Principe de la « **Boîte à idées** »

✓ Possibilité de constituer des groupes d'échanges et de travail autour des thèmes prédominants

✓ **Finalité** :

→ Mise en place de **Conseils consultatifs**



Retours des questionnaires :

Le dépouillement des questionnaires que vous nous avez remis nous permet de constater que, sur **7 questionnaires rendus, 7 d'entre vous souhaitent que les consultations citoyennes par quartier soient programmées de manière régulière et permanente.**

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès l'obtention des retours pertinents concernant les sujets abordés et vous tiendrons informés dès que des réunions de continuité seront mises en place.



Égalité des Chances - Participation Citoyenne

Service Égalité des Chances – Participation Citoyenne • Rue de l'Hôtel communal, 28 • 4460

Grâce-Hollogne – Tél. 04/225.59.26 • GSM. 0484/36.27.14 ou 0474/77.61.45 •

Site : www.grace-hollogne.be • Facebook : « Commune de Grâce-Hollogne_Officiel »

geraldine.plumacker@grace-hollogne.be – jessica.baillien@grace-hollogne.be

BUDGET PARTICIPATIF 2023

2e EDITION

Thématiques possibles

- ◆ L'amélioration des espaces publics et du cadre de vie
- ◆ La propreté publique
- ◆ La mobilité
- ◆ Le développement durable
- ◆ La sécurité
- ◆ Les loisirs (Culture, sports, etc.)
- ◆ Les liens entre les citoyens et citoyennes dans les quartiers ou la communauté locale.

Qui peut participer ?

- ◆ Les groupes de citoyens
- ◆ Les conseils consultatifs
- ◆ Les comités de quartiers
 - ◆ Les ASBL
- ◆ Les associations de fait.

Séances d'information

Besoin d'un coup de pouce, d'une information, de partager des idées, ... ?

Venez nous rencontrer à l'une de ces 3 dates :

Le 12 avril 2023 à 18h - école communale de Bierset, Av. de la Gare 207

Le 18 avril 2023 à 18h - locaux de l'Athénée Royal Paul Brusson, rue Vinâve 22 à Grâce-Hollogne

Le 20 avril 2023 à 18h - buvette du Complexe sportif Mathieu Wathélet, rue Adrien Matherine 80

APPEL À PROJETS

Vous avez des idées de projets pour améliorer le cadre de vie dans votre quartier, sur la commune ?
Participez au Budget Participatif et soumettez votre projet entre le 1ER MAI ET LE 31 AOÛT 2023 !!!

Comment participer ?

Pour participer, vous devez :

- ◆ Remettre un dossier de candidature complet (formulaire + règlement)

Comment vous le procurer :

- ◆ sur le site www.grace-hollogne.be
- ◆ auprès du service communal Égalité des Chances/Participation Citoyenne (ECPC):

geraldine.plumacker@grace-hollogne.be
jessica.baillien@grace-hollogne.be

04/225.59.26 - 0474/77.61.45 - 0484/36.27.14

